



GUIDE DE PARTICIPATION

DÉFI DES

ENTREPRISES

VILLE DE
LAVALTRIE 

14^e édition - 18 octobre 2025



LE FONDS DU DÉFI À PIED LEVÉ

Le Défi à pied levé, course familiale emblématique de Lavaltrie, invite les entreprises à soutenir le Fonds qui appuie sa mission.

Ce Fonds permet l'achat de chaussures de course et de matériel sportif pour les jeunes fréquentant les cinq écoles de Lavaltrie, favorisant ainsi l'accessibilité à la pratique d'activités sportives pour tous.

Grâce aux sommes amassées lors de l'édition 2024, un total de **88 paires de chaussures et deux paires de bas** ont pu être distribuées à des jeunes de Lavaltrie.

Comité organisateur - 14^e édition

ANNE CHARLOT-MAYRAND

Conseillère municipale, Ville de Lavaltrie

DENIS MOREAU

Conseiller municipal, Ville de Lavaltrie

FABIEN MOULIN

Coordonnateur loisirs-culture, Ville de Lavaltrie

LE DÉFI DES ENTREPRISES

Le Défi des entreprises propose une course à relais conviviale et engagée, idéale pour mobiliser votre équipe autour d'une bonne cause :

- > Relais de 10 x 800 mètres (8 km au total)
- > 5 à 10 participants par équipe

Frais d'inscription : 500 \$ par équipe

- Montant entièrement versé au Fonds du Défi à pied levé
- Reçu d'impôt pour don de charité remis à l'entreprise



+ DE **500**
PARTICIPANTS

NOMBREUSES
ACTIVITÉS
GRATUITES

50
BÉNÉVOLES

LE PUBLIC CIBLE

- > Enfants, adolescents, adultes et aînés
- > En famille et entre amis
- > Citoyens et visiteurs



4 ÉTAPES AVANT LE DÉFI DES ENTREPRISES

1. Recruter de **5 à 10 coureurs** pour représenter votre entreprise lors du Défi. Il peut s'agir d'employés motivés, de cadres impliqués, de clients ou même de membres de la famille souhaitant soutenir votre organisation. Tout le monde est bienvenu !
2. Identifier une **personne-ressource** chargée de motiver les membres à s'entraîner en prévision du Défi. Cette personne agira également en tant que porte-parole de votre entreprise lors de l'événement, contribuant ainsi à faciliter l'organisation du Défi.
3. Pour confirmer votre intérêt à participer au Défi des entreprises, **veuillez transmettre les informations suivantes avant le 29 août 2025** par courriel à Fabien Moulin (fmoulin@ville.lavaltrie.qc.ca) :
 - > le nom de la personne-ressource de votre équipe ;
 - > le nom des participants de votre équipe ;
 - > le logo couleur de votre entreprise (format JPEG, PNG, EPS, AI ou PDF).
4. Une fois votre participation confirmée, veuillez émettre **un chèque de 500\$** à l'ordre de Action Famille Lavaltrie, puis envoyez-le par la poste à l'adresse suivante :

1725, rue Notre-Dame, Lavaltrie, QC J5T 1S2.

N.B. Veuillez indiquer « Défi à pied levé » sur le chèque, car Action Famille Lavaltrie est l'organisme hôte du Fonds.

Après cette date, il ne sera pas possible de garantir la visibilité prévue au plan de communication.

MAXIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ

Pour assurer une visibilité maximale de votre équipe lors de l'événement, nous vous encourageons à :

- Afficher fièrement vos couleurs avec une banderole promotionnelle (format suggéré : maximum 2 x 4 pieds)
- Imprimer des chandails aux couleurs de votre entreprise.
- Porter un costume ou un accessoire distinctif pour que votre équipe se démarque facilement pendant la course.



LE JOUR DU DÉFI DES ENTREPRISES

Samedi 18 octobre 2025

- > **Arrivée sur le site:** Votre équipe doit se présenter au Défi à pied levé, situé au 1351, rue du Tricentenaire
 - > Hôtel de ville (1370, rue Notre-Dame)
 - > École J.-C.-Chaussée (41, rue Saint-Antoine-Nord)
- > La personne-ressource de votre équipe doit se présenter à la table des inscriptions **dès 9 h 30** pour recevoir les informations nécessaires au bon déroulement du Défi.
- > Un témoin, qui servira de relais, sera remis à la personne-ressource. **Le premier coureur devra l'avoir en main au moment du départ.**
- > Le parcours doit être complété **10 fois**, peu importe le nombre de coureurs présents dans l'équipe.

! NOUVEL EMPLACEMENT
● École primaire des Amis-Soleils

